



Programme de recrutement de conseillers H/F

Vous êtes vivement intéressé pour augmenter vos revenus et vous cherchez un domaine où vous pourrez associer vos compétences commerciales et un marché en pleine croissance.

Rejoignez notre réseau de conseillers dans le domaine de l'énergie solaire.

Que vous soyez salarié, travailleur indépendant ou à la recherche d'un emploi, vous pourrez obtenir un complément de revenu non négligeable en investissant chaque semaine seulement quelques heures de votre temps.

Un secteur en pleine croissance

Le marché de l'énergie renouvelable, et plus particulièrement du photovoltaïque, est un secteur économique en forte expansion. Une tendance soutenue par la préoccupation croissante des consommateurs à l'égard des économies d'énergie et du réchauffement de la planète d'une part et par des aides motivantes (aides régionales, crédit d'impôts, rachat de l'électricité produite) d'autre part.

Qui sommes nous ?

Créé en 2008, SunGlad distribue des produits et solutions solaires variés et complémentaires. Outre une gamme de produits photovoltaïques provenant de constructeurs internationaux avec lesquels la société a une forte proximité, la force de SunGlad réside également dans l'expertise de ses équipes et leur capacité à gérer des projets dans leur globalité. Son offre complète couvre ainsi toutes les phases du cycle de vie des infrastructures :

- Le conseil, l'audit, l'étude et l'architecture,
- L'intégration et les déploiements,
- Le financement et les assurances,
- L'exploitation, l'assistance technique, l'ingénierie de production, l'administration, la supervision et les garanties...

Des méthodes qui ont fait leurs preuves

Notre système « clés en mains » vous permet de développer cette activité à temps choisi, ou complet, depuis votre domicile. Vous pouvez débiter cette activité en parallèle de votre travail ou de votre emploi actuel (1). Si vous êtes à la recherche d'un travail et inscrit à ce titre auprès de l'ANPE, cela peut faciliter le passage d'une situation de recherche d'emploi à la reprise d'une activité professionnelle indépendante avec par exemple le statut d'auto-entrepreneur.

(1) Sous réserve de compatibilité de votre contrat de travail avec le statut d'auto-entrepreneur.



Pourquoi devenir conseiller (e) SunGlad ?

Parce que SunGlad vous offre une vraie opportunité dans un secteur en pleine croissance avec une rémunération motivante. Vos commissions peuvent aller de 1 500 à 2 000 Euros TTC par kit « résidentiel » vendu.

Le bonus d'animation : Vous avez décidé de créer une équipe et donné envie à d'autres de vous rejoindre. Vous percevez un bonus d'animation sur les ventes générées par vos filleules. Une motivation de plus pour faire partager votre plaisir !

Comment devenir conseiller (e) SunGlad ?

Le formulaire de demande d'inscription est disponible sur notre site, ou par courrier sur simple demande. Ce formulaire est un premier contact avec la société SunGlad, il est suivi d'un entretien téléphonique avec notre directeur commercial afin de déterminer votre profil et vos attentes. Après validation de votre demande vous recevez votre demande d'agrément que vous devrez lire, compléter et signer avant de nous retourner les éléments suivants :

- Les trois exemplaires de la demande d'agrément
- 1 relevé d'identité bancaire (RIB)
- 1 justificatif de sécurité social avec votre numéro personnel (non celui de votre conjoint) ou votre RC de moins de trois mois.
- 2 photos d'identités récentes

A réception de tous ces éléments vous recevez le Kit de démarrage SunGlad, il contient tout ce qu'il faut pour commencer (documentation commerciale, fiches techniques, livres...).

La formation

Elle est indispensable pour bien vendre et donc vous générer des profits. Vous pourrez trouver sur notre site dans l'espace qui vous est réservé le planning de formation.

Cette formation est composée de 4 modules :

- Le discours et la philosophie SunGlad
- Vos objectifs et les bonnes habitudes à prendre pour une activité durable, stable et lucrative.
- Le monde du photovoltaïque et les produits SunGlad
- Approche, suivi de la clientèle et des ventes.

Comment ça marche ?

Vous réalisez votre démarche commerciale à votre rythme ; une fois que vous avez identifié un projet ayant une grande probabilité d'aboutir, vous adressez un mail au coordinateur SunGlad pour déclarer et enregistrer votre vente. SunGlad se charge alors de réaliser la vente, la pré-visite, les démarches administratives et l'installation....

Nous contacter pour en savoir plus

Tél : 01 81 92 50 25

E-mail : conseillers@sunglad.com